

Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires

Aix-en-Provence, France et San Diego, États-Unis, le 27 mai 2021 – Verimatrix (Euronext Paris : VMX), rappelle que les actionnaires de la Verimatrix sont convoqués en Assemblée Générale à caractère mixte le 10 juin 2021 à 14 heures.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, et le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, l'assemblée générale de la Société du 10 juin 2021, sur décision du conseil d'administration, se tiendra à huis clos, en présence des seuls membres du bureau de l'assemblée, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

L'avis de convocation a été publié au BALO le 5 mai 2021, ainsi que sur le site internet de la société (<https://investors.verimatrix.com>).

L'assemblée générale fera l'objet d'une retransmission en direct. Les actionnaires souhaitant se connecter devront en faire la demande par email à contactassemblee@verimatrix.com (accompagné d'un justificatif de détention de titres). Les détails de connexion seront transmis par retour d'email après validation de l'inscription. L'enregistrement de l'audioconférence sera disponible sur le site internet de la société après la tenue de l'assemblée générale.

Dans la mesure où l'assemblée générale se tient hors la présence physique des actionnaires, il est rappelé que les actionnaires ne pourront pas proposer des résolutions nouvelles, pendant l'assemblée générale. Aucun vote ne sera possible en séance, aussi les actionnaires sont donc invités à voter préalablement à l'assemblée générale mixte en faisant usage des moyens de vote par correspondance ou par procuration, mis à leur disposition, en remplissant un bulletin de vote par correspondance ou en donnant un mandat de vote par procuration (formulaires disponibles sur le site de la société).

Les actionnaires pourront poser des questions pendant l'assemblée générale auxquelles il sera répondu en séance. Les actionnaires pourront également adresser leurs questions en amont à l'adresse suivante contactassemblee@verimatrix.com.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce publiées sur le site internet de Verimatrix (<https://investors.verimatrix.com>) dans la rubrique « Actionnaires », puis « Assemblée générale annuelle ».

A propos de Verimatrix

Verimatrix (Euronext Paris : VMX) contribue à rendre plus sûr le monde connecté d'aujourd'hui en offrant des solutions de sécurité pensées pour l'utilisateur. Verimatrix protège les contenus, les applications et les objets connectés en offrant une sécurité intuitive, sans contraintes et entièrement tournée vers l'utilisateur. Les plus grands acteurs du marché font confiance à Verimatrix pour assurer la protection de leurs contenus, tels que les films premium, le sport en streaming, les données financières et médicales sensibles ou encore les applications mobiles indispensables à leur activité. Verimatrix rend possible les relations de confiance dont dépendent ses clients pour offrir un contenu et un service de qualité à des millions de consommateurs dans le monde entier. Verimatrix accompagne ses partenaires pour leur permettre un accès plus rapide au marché, faciliter leur développement, protéger leurs revenus et conquérir de nouveaux clients. Pour en savoir plus, visitez le site www.verimatrix.com.

Contact Relations Investisseurs :
Richard Vacher Detournière
Directeur général – Directeur financier
+33 (0)4 42 905 905
finance@verimatrix.com

Contact Presse :
Matthew Zintel
+1 281 444 1590
matthew.zintel@zintelpr.com